



Déclaration de SEM Raymond Serge BALE

à la Conférence Ministérielle de Maintien de la Paix
des Nations Unies 2019

Panel 2 : PERFORMANCE

New York le 29 mars 2019

Mesdames et messieurs les ministres,

Monsieur le secrétaire général des nations-unies,

Distingués participants

Membres de l'ONU depuis son indépendance en 1960, la République du Congo-Brazzaville a une expérience limitée des opérations de maintien de la paix proprement dites. Cependant, riche est sa contribution dans la diplomatie des conflits en Afrique : de la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud en passant par les médiations au Tchad, et plus récemment la Médiation Internationale en RCA, le Comité de haut niveau de l'UA pour le dialogue inter-libyen et la Conférence internationale pour la région des grands lacs dont la présidence est actuellement assumée par son SEM Denis Sassou-NGuesso, Président de la République du Congo.

Après un engagement de contingents au Tchad en 1979, au Rwanda en 1994 puis en Centrafrique à partir de 2003, dans le cadre de la force multinationale d'Afrique centrale, le Congo a intégré la MISCA puis la MINUSCA en 2014 avec un bataillon de maintien de la paix et une unité de police constituée. Un nombre non négligeable d'officiers ont également participé à différentes missions sur le continent.

Les premiers pas du Congo dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies, ont révélé des faiblesses en 2017. Mais loin d'entamer l'engagement et la disponibilité de mon pays, la leçon apprise a conforté sa détermination à contribuer au maintien de la paix dans le monde.

En tant que pays francophone, à la frontière de grandes missions onusiennes, la MONUSCO et la MINUSCA, le Congo prend la juste mesure de l'ampleur du besoin de contingents francophones pour les OMP. Pour ce faire, il réitère son engagement à faire sa part, et s'organise, en conséquence, pour rebondir à l'horizon 2020-2021 avec de nouveaux contingents militaires et de police.

Aujourd'hui, le gouvernement s'emploie à mettre en place des capacités autonomes de formation au maintien de la paix et de la sécurité internationale. En vue d'accompagner ses efforts, il souhaite bénéficier des Nations-Unies et des

organismes ou États partenaires **d'un appui, dans l'immédiat, à la formation des personnels en uniforme.** Le concours du DOP est indispensable au gouvernement pour valider le projet pédagogique, soutenir les formations et apporter la caution requise aux qualifications qui seront délivrées aux standards ONU.

Un soutien aux candidatures des cadres et officiers de police individuels pour les missions et les organes des Nations Unies est nécessaire.

Il convient cependant de souligner, au sujet de la participation francophone, la nécessité pour la communauté internationale, d'un nouveau sursaut de volonté et de tolérance. C'est ici le lieu d'évoquer la nécessité de briser le plafond de verre qui mine l'égalité linguistique au sein du système des Nations-Unies, ce qui aliène les OMP d'importantes compétences professionnelles déclassées au profit d'une préférence linguistique, parfois insuffisante au regard des enjeux.

Monsieur le secrétaire général,

Le Congo voudrait aussi, dès maintenant, contribuer à la réflexion sur le renforcement de la performance.

Il est indéniable que l'émergence des conflits est souvent le fait de l'échec des politiques de sécurité intérieure des États, et que les nouvelles menaces à la paix sont aussi le résultat des faiblesses des capacités de police et de la coopération policière internationale, face au développement de la criminalité organisée et du terrorisme. Il faut admettre qu'il faudrait investir davantage dans le renforcement des capacités de sécurité intérieure des États à travers un **partenariat stratégique international au renforcement de leurs capacités** en amont des conflits, et aussi sur la **coordination d'une coopération policière internationale sous l'égide des Nations Unies**, adossée à l'architecture géographique des organisations régionales. Car c'est véritablement au niveau régional que se situe la meilleure voie d'une coopération internationale dont la logique est souvent transfrontalière avec des dynamiques spécifiques.

Il faut aller vers plus de professionnalisme, en misant sur le **renforcement des standards internationaux de formation et sélection pré-déploiement**, y compris en prenant en compte le besoin de spécialisation à certaines compétences. Les efforts doivent converger vers la formation au maintien de la paix pour que celle-ci soit véritablement un complément de la formation de métier aux différents niveaux de hiérarchie. Ainsi, pourrait-on réduire le gap souvent constaté, que par le principe du « *non ranking mission* » de nombreux policiers servent dans les opérations avec de bonnes connaissances de maintien de la paix sans pour autant justifier de réelles compétences de métier au niveau de leur grade et fonction.

Le Congo soutient l'exigence de mettre en cohérence l'Initiative A4P avec le Cadre d'orientation stratégique pour le maintien de la paix (SGF) et les actions d'une justice internationale réactive et effective.

Il est envisagé la nécessité de porter une place plus importante à la composante police des OMP, en tirant les meilleures leçons du rapport CRUZ. Il s'agit notamment de :

a. **rendre plus exécutifs les mandats** en tenant compte des besoins reflétant les menaces sur le terrain, tout en consolidant le rôle d'appui à la police locale ;

b. **renforcer la place d'une « police territoriale de mission »** déployée en détachements de stations de police, qui agiraient aux côtés de la police locale en lien communautaire avec la population ;

c. **renforcer la robustesse des unités de police constituées** (FPU) en augmentant leurs effectifs, avec un meilleur équilibre entre le personnel opérationnel en nombre suffisant et le personnel logistique. Mais aussi, peut-être faudrait-il analyser l'expérience de l'UE dont les **unités de police intégrées** (IPU) et les **capacités additionnelles spécialisées** (SPU) ont une forte aptitude de sécurité propre et d'intervention face aux menaces de haute intensité.

Sur ces mots, nous voudrions réitérer nos remerciements au secrétariat général des NU et lui confirmer l'assurance des engagements de notre pays à contribuer au renforcement de la participation francophone.

Je vous remercie !